



RESISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 15 Mai 2004

Le mot de la présidente

Le 13 juin se tiendront les élections européennes. L'Europe, dans les médias est présentée comme le seul cadre d'avenir prometteur et même ... possible. Cela mériterait donc un vaste, profond réel débat mené avec enthousiasme par les politiques, appuyés fortement par les relais d'opinion et tranché par les citoyens. Or à quoi a-t-on droit ? A des débats creux, des listes creuses et des slogans creux.

Des débats creux : le droit au mariage homosexuel, l'apprentissage de l'espéranto, la défense des automobilistes, la situation en Palestine, ... toutes questions (ou presque), tous combats (ou presque) parfaitement honorables mais qui semblent bien éloignés de l'enjeu européen !

Des listes creuses : listes catégorielles de tous poils, plus ou moins communautaristes, professionnelles, voire sectaires, à côté et noyant par leur nombre celles des formations politiques où semblent avoir trouvé place tous les recalés du suffrage universel national.

Et pour finir même des slogans creux au service des « grands » partis. Que penser en effet de ce slogan qui nous vante « l'Europe sociale » ? Quelle Europe sociale puisque le fondement même de la construction européenne qu'est le traité de Maastricht et ses fameux 5 critères ne permet aucune marge de manœuvre sociale aux Etats ? Qu'au contraire il a imposé de nombreux reculs sociaux en matière de droit du travail, de services publics, d'intervention de l'Etat, qu'il permet - pour ne pas dire plus - la marchandisation de la protection sociale ou de l'école !! Quelle Europe sociale quand la politique économique et sociale est corsetée par les dogmes libéraux ?

Et de l'autre côté on nous vante « l'Europe puissance » .Mais de quoi s'agit-il là encore ? Si une politique indépendante des Etats-Unis a pu être menée dans le conflit irakien, c'est l'axe Paris-Berlin-Moscou qui l'a permis et le courage et la volonté que cet axe a été capable de déployer face à l'alignement atlantiste de l'Espagne (d'alors), du Royaume-Uni, de l'Italie et de la Pologne.

Tristes élections... Le rôle d'une association comme la nôtre n'est pas de donner de consignes de vote. Nous ne le ferons pas. Chacun suivra les indications de son syndicat, de son parti ... ou sa propre analyse.

Mais nous sommes bien certains que ce n'est pas du parlement européen qui sortira des urnes le 13 juin que viendra le renouveau social en France !

Marinette BACHE

SOLIDARITE INTERNATIONALE.

Par Jacques Decaux.

INDUSTRIE

En *Allemagne*, les responsables du comité de groupe d'Avantis ont posé des conditions au Président du groupe Franco-allemand en matière de défense des sites et de l'emploi, face à un éventuel rapprochement avec des concurrents. 2000 à 3000 employés se sont réunis pour protester contre le rachat par le groupe Français SANOFI. Les représentants des 8600 salariés allemands d'Avantis sont particulièrement soucieux de l'avenir des 1600 employés dans la recherche et développement, et 1800 dans le marketing et la vente.

En *Italie*, chez Fiat, les travailleurs de Melfi se sont mis en grève pour revendiquer des augmentations de salaires identiques à celles des autres usines.

En *Espagne*, Volkswagen prévoit le licenciement de 415 employés, suite au débrayage de 14000 travailleurs qui ont manifesté pour l'emploi durant une journée à l'usine de Martorell. La direction de VW, veut que les travailleurs acceptent plus de flexibilité dans leurs horaires de travail.

En *Grande Bretagne* 24 heures d'arrêt de travail chez Hoover à l'appel du syndicat Amicus, pour des augmentations de salaire.

En *Russie*, manifestations importantes à la Mécanique de l'Oural. Les travailleurs réclament purement et simplement leur salaire. L'usine a été déclarée en faillite, et la somme des salaires non payés s'élève à 10 millions de roubles (350000 dollars).

En *Algérie*, les salariés de maintenance de l'unité SNTR de Bouira, ont déclenché une grève illimitée.

Salaire mensuel non conforme au SNMG, primes de déplacements non versées, menace de fermeture de leur entreprise. Par cette action, ils veulent alerter l'opinion publique sur les problèmes qu'ils endurent au quotidien ! Voilà qui est chose faite pour ce qui nous concerne.

En *Guinée Equatoriale*, plus de 300 employés de diverses compagnies pétrolières basées à Malabo, ont cessé le travail pour réclamer de meilleurs salaires.

Au *Burkina Faso*, chez Mobil, la situation est des plus tendue. Exxon mobil semble vouloir quitter le pays, et la société multinationale reste sourde aux revendications des travailleurs. Ceux-ci en sont déjà à leur deuxième grève. Ils se déclarent cependant ouverts à la poursuite de négociations.

Au *Cameroun*, les salariés de Matégnie reçoivent leurs salaires au compte gouttes. Le personnel cumule déjà quatre mois d'arriéré de salaires et il est, pour l'instant, sans nouvelle de sa solde. Aucun

début de solution n'a encore été apporté à leurs revendications.

En *Indonésie*, 1800 salariés de l'entreprise d'électroménager PT Kyung Dong Indonésia, ont manifesté pour protester contre la fermeture de leur usine.

Au *Venezuela*, les travailleurs de l'entreprise sidérurgique **SIDOR**, se sont mis en grève pour 48 heures pour obtenir de meilleurs salaires.

Le groupe **Nestlé**, est aux prises avec de multiples conflits à travers le monde. En *Jamaïque*, où la production est arrêtée, en *Grande Bretagne*, où des militants ont attaqué les aliments pour bébé, dont la commercialisation a été qualifiée de non éthique et irresponsable. Aux *Philippines*, où le syndicat **KMU** a adressé un message d'alerte à la **CGT**, pour dénoncer les brutalités policières contre les travailleurs sur les piquets de grève. Au *Salvador*, où les salariés de l'usine d'Ilopango ont été informés de la fermeture de leur usine. En *République de Corée*, où la filiale Nestlé a fermé son principal bureau à Séoul, pour bloquer la grève de ces travailleurs syndiqués.

TRANSPORTS

Les cheminots ont manifesté à *Lille*, pour protester contre la libéralisation du rail. Il s'agissait d'une manifestation européenne et celle-ci a réuni des salariés de *France, Grande Bretagne, Italie, Allemagne, Espagne* et *Benelux*.

Plusieurs salariés **d'Eurotunnel** se sont joints à la manifestation. Les manifestants considèrent que cette question est un des enjeux des élections européennes.

En *Norvège*, grève dans les transports. 600 travailleurs ont cessé le travail tandis que 540 autres séquestraient leurs employeurs.

La compagnie **Alitalia**, a du supprimer tous ces vols au départ d'*Italie*, du fait de la grève de son personnel pour la seconde fois, afin de pousser le gouvernement à sécuriser l'entreprise et éviter 3300 suppressions d'emplois.

En *Hongrie*, 20 vols de la compagnie aérienne **MALEV** ont été supprimés, suite à l'échec des négociations sur les salaires avec 6 syndicats.

Le personnel d'Air *Gabon* s'est mis en grève et a empêché un vol **Air France** d'effectuer la liaison entre **Libreville** et **Paris**.

Et pour terminer, à l'appel de la **CES**, de nombreuses manifestations ont eu lieu le 3 avril 2004, dans de nombreuses villes d'Europe. 70000 participants en *France*, 400000 en *Allemagne*, et plus de 500000 en *Italie*.

PLACE AU DEBAT

par Claude CHAILLE

Dans une interview au Figaro du 7 avril le baron Seillière, sous le titre « Pas de social sans croissance », livre sa vision des rapports sociaux. Résistance Sociale a décidé de lui répondre :

1) Tout d'abord les bons sentiments.

M Seillière a pour objectif que « les entreprises puissent embaucher plus, investir plus, innover plus, et payer plus les salariés ». Nous ne perdrons pas trop de temps à commenter ce type de déclarations, à la limite de la provocation, tant ils sont démentis par la réalité quotidienne des licenciements, de la précarité, du refus d'augmenter le pouvoir d'achat. Le jésuitisme ne peut masquer que l'objectif d'une entreprise privée, c'est de faire des PROFITS.

2) Puis l'injonction au gouvernement :

En patron, M Seillière donne ses ordres à M Raffarin : « Nous attendons du gouvernement » que « sans erreur et sans lenteur on mette enfin en œuvre le programme de réformes » (ou plus exactement de réformes de régression sociale). Noter que l'ordre donné par M Seillière doit être exécuté « sans erreur et sans lenteur ». Est-on toujours en démocratie ?

3) L'irresponsabilité revendiquée dans le désastre électoral de JP Raffarin aux cantonales et aux régionales

« On a eu affaire aux effets de la canicule, à l'affaire du voile, au prix du tabac, aux radars, aux chercheurs, à l'ASS, aux déficits

publics angoissants, à la perspective des ordonnances pour la Sécurité Sociale, ... tous sujets étrangers au MEDEF »

Reprenons quelques points :

a) Le MEDEF « étranger aux déficits publics angoissants »

Cette affirmation mériterait de passer à la postérité. Dans les déficits, il y a entre autres les quelque 20 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales (augmentés récemment par la baisse des cotisations patronales dans la restauration, le RMA...), le passage des impôts sur les bénéfices de 50 à 33% sous F Mitterrand (coût environ 25 milliards d'euros), les exonérations de taxe professionnelle (que le MEDEF voudrait supprimer totalement), les subventions des collectivités locales, la fraude fiscale (au minimum 15 milliards d'euros chaque année, plus 1,5 milliards d'ardoise à la Sécurité Sociale), l'accroissement du chômage et de la précarité... Le résultat c'est que la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 10 points, et que les finances publiques ont plongé.

Ajoutons, puisque M Seillière feint de l'oublier, que la dette de l'Etat est source de profits sans risque pour les banques, les compagnies d'assurances, maintenant privatisées. Ceux qui paient .. sont les citoyens.

Remarque : Il ne s'agit pas ici de dire que toute mesure en faveur de l'industrie est nécessairement injustifiée. Ce n'est pas le propos de cet article. Mais affirmer que le MEDEF est étranger aux déficits est une pure contre vérité. En 1981 le déficit était inférieur à 1% du PIB ; la dette était

inférieure à 20 %. Après une vingtaine d'années d'aides « au nom de l'emploi », le déficit est à 4%, la dette dépasse 60% du PIB...et le chômage a explosé !

b) Les effets de la canicule

Nous ne rendrons pas le MEDEF responsable de la canicule. (Il y aurait cependant beaucoup à dire sur la pollution due aux entreprises et ses effets sur l'environnement et la santé).

En tout cas, le MEDEF est partiellement responsable des conséquences de la canicule : nous avons vu que les multiples exonérations accordées à la demande des entreprises ont contribué à asphyxier les finances publiques et les ressources sociales. Dès lors, pour tenter de tenir dans les critères de Maastricht, les gouvernements de droite comme de gauche rognent sur la santé, les maisons de retraite, ... On ne peut aussi s'empêcher de rappeler que le « marché » de la vieillesse – car c'est bien de cela qu'il s'agit - est un des plus porteurs, avec des groupes, membres du MEDEF, qui, profitant de la pénurie de maisons de retraite, réalisent jusqu'à 200 ou 300 % de marge, tout en économisant sur le personnel !!!

c) L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)

Oser dire que le MEDEF est étranger aux problèmes de l'assurance chômage est stupéfiant. D'une part, parce que les entreprises ne cessent de licencier, délocaliser, encourager la précarité, .. faisant ainsi plonger les comptes de l'UNEDIC.

D'autre part, parce que le MEDEF est partisan d'indemniser toujours moins, d'obliger les chômeurs à accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire pour survivre. Le MEDEF est bel et bien co-responsable des mesures Raffarin, d'ailleurs illégales et condamnées par les tribunaux, sur les « recalculés ».

Idem sur les intermittents. On préférerait que le MEDEF prenne ses responsabilités vis-à-vis des entreprises qui utilisent illégalement le statut des intermittents pour faire payer une partie des salaires par l'UNEDIC.

d) La Sécurité Sociale

Une autre merveille de double langage. Après avoir affirmé qu'il n'avait **rien à voir** avec d'éventuelles ordonnances pour la Sécurité Sociale, M Seillière demande au gouvernement « *de réformer d'urgence l'assurance maladie* ».

Rappelons tout d'abord quelques revendications du MEDEF :

SUPPRIMER UN MAXIMUM DE COTISATIONS SOCIALES PATRONALES.

A cet égard, les 20 milliards d'euros d'exonérations annuelles (130 milliards de francs) ne sont pour le MEDEF qu'un début. Tout salarié du privé a entendu mille fois sa direction se plaindre « des charges sociales insupportables ».

Le MEDEF ne veut ni des cotisations liées aux salaires (accusées de « pénaliser l'emploi » notamment dans les rares industries ayant encore une forte main d'oeuvre), ni de celles liées à la valeur ajoutée, (accusées de « favoriser les délocalisations, de pénaliser l'investissement, la recherche, d'empêcher les embauches...»). A cet égard, la CSG instituée par

M Rocard est un outil parfait : elle est présentée à l'opinion publique comme « juste », bien qu'elle soit payée à 85 % par les particuliers. C'est aussi l'opinion de M Douste Blazy.

PRIVATISER PROGRESSIVEMENT ET PARTIELLEMENT LA SECURITE SOCIALE.

« Idéalement » ça passerait par la mise en concurrence avec les assurances privées, mais c'est politiquement suicidaire. Il y a beaucoup d'autres moyens plus discrets de monter en charge progressivement : à force de dérembourser les médicaments, d'accroître le forfait hospitalier, on ouvre la voie aux assurances privées (on voit déjà les pubs sur les complémentaires santé). Les 15 milliards d'euros d'économie demandés par le MEDEF – et acceptés par Douste Blazy – vont évidemment dans ce sens. Le panier de soins prôné par le MEDEF aussi.

Ainsi sur le site du MEDEF, on lit : « *C' est au gouvernement et au Parlement qu' il appartient de définir le panier de soins et les moyens correspondants.* »

L'affirmation que c'est au gouvernement et au Parlement de définir le panier de soins et les moyens paraît logique à 1^{ère} vue, voire être déjà le cas. Dans la pratique, la notion de panier de soins est au cœur des exigences du MEDEF sur la réforme de la SS pour les années à venir : en effet à l'heure actuelle on va voir son médecin et on est remboursé (pas totalement le plus souvent, mais remboursé quand même). Le panier de soins (cf. rapport Chadelat, ..) remet en cause ce principe : il s'agit d'adopter un nouveau principe selon lequel certains soins seront remboursés par la SS et certains soins ne le seront pas. C'est le principe même du système de santé US qui aboutit à ce que 40 millions d'américains n'ont aucune

couverture. Pour les soins qui ne seront pas remboursés, il y a bien sûr les mutuelles – dans le collimateur de Bruxelles- et les assurances privées.

Il faut « sauver la sécu ». Curieusement, il y a un domaine en France où tout le monde est d'accord : l'UMP, l'UDF, le PS, le PC, les Verts,..., les syndicats patronaux comme les syndicats de salariés, les médias, absolument tout le monde veut « sauver la sécu ». Bizarre ! Que les citoyens soient attachés à la Sécu, c'est une évidence. Mais peut-on faire confiance à AXA ou aux fonds de pension, à la droite comme aux différents partis de l'ex gauche plurielle qui tous ont multiplié les exonérations et, bien souvent, en promettent d'autres? Même Jospin en veine d'autocritique déplore qu'on ait « creusé le trou » ! C'est pour faire accepter par l'opinion publique fort réticente une réforme qui ouvre la voie aux assurances privées que le déficit de la sécurité Sociale est délibérément grossi. On recommence le coup des retraites. Non seulement il faudra souscrire à un PERP si on veut avoir une retraite décente, mais il faudra aussi souscrire à une complémentaire santé pour se soigner –si on peut bien évidemment. Et bien sûr, Bruxelles, par la voix de Romano Prodi, applaudit M Raffarin.

LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU MEDEF

« *Nous proposons la création d'une agence nationale de santé... composée d'une part d'un exécutif nommé en conseil des ministres, d'autre part d'un conseil de surveillance composé de représentants de la société civile (partenaires sociaux, professionnels de santé, malades) et doté d'un pouvoir de suivi et de contrôle* »

Parmi les motivations du MEDEF, il y a la volonté de remplacer le paritarisme qui existait depuis 1945, de noyer les organisations syndicales représentatives dans une structure large de « société civile ». L'influence des syndicats dans cette gouvernance comprenant l'Etat, des « personnalités » – en général nommées par le gouvernement, le MEDEF, les assurances privées, des associations,.. sera forcément réduite. Ce serait un recul pour les syndicats et pour les salariés : des syndicats au pouvoir affaibli - et de surcroît mouillés dans des décisions impopulaires - se verront encore davantage désertés par leurs troupes. Et, bien évidemment, cette nouvelle gouvernance officialiserait le rôle des assurances privées, des groupes pharmaceutiques (professionnels de santé) dans la détermination de la politique de santé en France.

4) Les 35 heures, les conventions collectives, le code du travail, la réforme de l'Etat

C'est là encore au nom du « plus de social, c'est plus de croissance », que le MEDEF, qui décidément n'a jamais entendu le mot « profit », s'en prend à l'ensemble du code du travail.

Si M Seillière masque ses véritables objectifs, en revanche il est clair sur ce qu'il veut : « *il faut mettre un terme aux contraintes si lourdes des 35 heures en permettant aux entreprises de négocier à leur niveau les adaptations, réformer le code du travail demeuré inflexible, réformer l'Etat pour réduire les dépenses publiques* ». En peu de mots, M Seillière remet en cause le droit du travail et l'Etat. Après avoir bénéficié des contreparties des 35 heures sous forme de flexibilité, d'exonérations, de plusieurs années de « modération » salariale, de répercussions par les hausses des prix, il souhaite se débarrasser des 35 heures, tout en gardant un maximum d'avantages bien évidemment. Là encore M Raffarin, après avoir été sérieusement tancé par M Seillière, promet de s'en occuper à la rentrée, quitte à achever de se sacrifier politiquement. (De toute façon, dans cette interview, M Seillière se prononce clairement pour Nicolas Sarkozy).

Jusqu'à présent, une négociation dans une entreprise ne peut être que plus favorable que la convention collective, la convention collective étant elle-même plus favorable que le code du travail. Pour avoir été

victime d'un plan social décidé à 6000kms de la France, je puis témoigner à la fois du choc que représente la suppression brutale de son service, et de la différence qu'il y a à pouvoir se raccrocher au Code du travail et à une bonne Convention collective pour limiter les dégâts. Le MEDEF souhaite que les garanties collectives soient le plus faible possible, que le salarié soit isolé dans son entreprise dans un rapport de force défavorable. La demande du MEDEF, dans tous les domaines, c'est le retour au 19^{ème} siècle, mais sans la croissance.

LICENCIEMENTS ET RESTRUCTURATIONS

« *Notre espoir est que l'on puisse échanger avec les syndicats un allègement des contraintes pour l'entreprise contre une meilleure information des salariés, de meilleures actions préventives, et des initiatives de reclassement* ». Cet échange est un bluff. Le CE doit déjà être informé, il y a déjà des reclassements lorsque c'est jugé possible. Le MEDEF veut uniquement pouvoir licencier encore plus facilement.

Avez-vous remarqué ?

Le libéralisme toutes voiles dehors...

La liste des ministres du nouveau gouvernement Raffarin est assez inquiétante et semble être la traduction de la stratégie Juppé-Monod du moment : accélérer les réformes économiques et sociales, " griller " Sarko à Bercy en espérant qu' il en subira l' impopularité et gagner quelques mois avant de pousser Raffarin vers la sortie.

Ainsi, la promotion d' un certain nombre de Ministres et Secrétaires d' Etat manifeste un renforcement de l' aile dure de l' UMP- je doute qu' il existe une aile sociale, mais certains députés, regroupés sous le sigle des " Réformateurs " ont bien accusé Fillon d' être un gauchiste, alors... -. Quelques exemples :

François d' Aubert, ultralibéralamadeliniste, à la Recherche. Reconnu pour un courageux rapport sur les réseaux mafieux mais également grand pourfendeur du statut de la fonction publique. Nicolas Forissier, qui épaulera Gaymard - membre de l' Opus Dei- à l' Agriculture, est également un libéral bon teint, issu de DL.

François Goulard, autre proche de Madelin, secrétaire d' Etat aux Transports, opposant acharné aux 35 heures.

Gérard Larcher, défenseur des privatisations, aux relations dans le monde du travail, favorable par exemple à la privatisation de France Télécom.

Et puis aussi Eric Woerth, etc...

Si l' on considère que la répartition des postes de Ministres délégués et de Secrétaires d' Etat permet d' évaluer le rapport de force au sein d' une formation politique, il est clair que les ultra libéraux de l' UMP en sortent considérablement renforcés. La promotion de Borloo ne trompera personne : il n' est pas plus social que je suis jésuite et sa présence au gouvernement servira à tenter de noyer les fameuses " réformes " dans un flot médiatique de promesses et d' artifices.

Bref, LE COMBAT CONTINUE !

5) La stratégie antisyndicale (et antidémocratique) du MEDEF

- La tactique de M Seillière, est de tenter de mouiller les syndicats dans

des décisions impopulaires, de les noyer dans la « société civile » alors que leur rôle est de faire valoir un

rapport de force dans la négociation. Ainsi il compte les affaiblir. Mais il ne souhaite pas leur disparition, car sinon les mouvements sociaux dirigés par les coordinations deviennent incontrôlables. Conscient du dégât pour la CFDT de sa signature sur les retraites, il propose des structures type ART (Agence de Régulation des Télécommunications) pour l'Assurance maladie. Cette structure échappant à tout contrôle éviterait –espère t'il - que « *le mécontentement des citoyens ne puisse se retourner contre le ministre, le MEDEF, les syndicats* ». Au moins le MEDEF a le mérite d'annoncer la couleur : les mesures proposées « mécontenteront les citoyens », mais il faut que les syndicats et tous ceux qui prennent ces mesures échappent à toute responsabilité devant ceux qui les ont élus. Belle conception de la démocratie... et piège mortel pour les syndicats.

6) L'injonction au Parlement

Et en plus il menace : en cas d'échec des négociations pour faciliter les licenciements, « *le législateur prendra ses responsabilités* ». Les bras vous en tombent. M Seillière donne ses ordres à l'Assemblée Nationale comme s'il en était le patron de droit divin!

7) La réforme de l'Etat

Bien évidemment la politique du MEDEF est de se débarrasser d'un maximum de fonctionnaires, de privatiser tout ce qui est possible. Et peu importe le développement des inégalités. Du moment que les grands patrons, les gros actionnaires –ses mandants et pairs-, gagnent chaque année l'équivalent de plusieurs millénaires de SMIC, tout va bien, il a rempli sa mission. Et, bien sûr, le gouvernement exécute : nouvelles privatisations, fonctionnaires remplacés à 50%... Avec les économies on pourra accorder de nouvelles exonérations aux entreprises et on traitera l'augmentation du chômage par de nouvelles manipulations statistiques...

8) M Seillière et la mondialisation libérale, la désindustrialisation, Bruxelles

Le MEDEF donne des ordres au gouvernement, au Président de la République, et même presque aux syndicats. Mais il n'a aucune vision de l'intérêt général. Il est incapable de promouvoir une politique industrielle, une politique de recherche. Depuis 20 ans, malgré

toutes les mesures prises en faveur des entreprises, il a échoué à créer l'industrie performante dont la France a besoin. Bien au contraire, la désindustrialisation a fait ses ravages. Le MEDEF se borne à être un exécutant de la mondialisation libérale, de la politique de déréglementation de Bruxelles, des fonds de pension. Actuellement près de 50% de ce qui reste de l'industrie française est sous contrôle des capitaux étrangers et on continue à démanteler. Lorsqu'on cumule les demandes de M Seillière, c'est plus qu'à un programme de gouvernement, c'est à un véritable choix de société qu'on a affaire, le retour au 19^{ème} siècle. **Si on allait jusqu'au bout de ses revendications, on connaîtrait un effondrement économique et social à l'africaine. L'intérêt des salariés, l'intérêt national, exige de se mobiliser contre les exigences du MEDEF.**

LES BRAS M'EN TOMBENT

Les marchés publics et la transparence européenne

Par Denis BILLON

Ce beau gouvernement dit que tous les marchés doivent être soumis à concurrence. Au nom paraît-il de l'Europe. Les municipalités ont de plus en plus de mal à continuer à gérer leurs services publics en direct car il faut le faire en mettant en concurrence avec le privé. Tout cela paraît-il dans la transparence. Grâce à un système qui s'appelle l'appel d'offres. Or il trouve que le nouveau code des

marchés publics est arrivé depuis quelques semaines.

Ce nouveau code impose une publicité suffisante, et une transparence parfaite, et ceci dès le premier euro.

Mais en même temps, il augmente singulièrement le seuil au delà duquel les procédures sont formalisées, et le recours à l'appel d'offres classique obligatoire.

seQu' en en juge!

Le seuil était auparavant de 90 000€ HT. Le seuil passe à 230 000€ HT pour les marchés de fournitures. Il passe carrément à 5 900 000€ HT pour les travaux! Excusez du peu.

Lorsque je l'ai appris, j'étais à côté d'une adjointe au maire UMP d'une commune voisine. Elle s'est écriée: "Préparez les enveloppes..."

LES COMMUNIQUES DE GEORGES SARRE

Changement de statut d' EDF et GDF : ce sont les usagers et les personnels qui vont trinquer!

Communiqué du 19 mai 2004

Le projet de loi adopté ce matin en Conseil des Ministres, et qui prévoit de transformer EDF et Gaz de France, actuellement établissements publics, en sociétés anonymes est une faute majeure, qui ouvre la voie à l'ouverture de capital et à la privatisation.

Alors que la France bénéficie actuellement d'établissements publics performants, et les Français d'une électricité et d'un gaz bon marché, ce changement de statut est un véritable marché de dupes. Les victimes seront les usagers et les personnels d'E.D.F. et G.D.F.. " adaptation du secteur de l' électricité et dgaz au nouveau contexte résultant de l' ouverture progressive du marché à la concurrence", mise en avant par le gouvernement, ne signifie rien d'autre que la privatisation à terme, imposée par Bruxelles.

En effet, la preuve est encore faite que l'ouverture des marchés imposée par l'Europe au nom de la concurrence sauvage débouche sur le démantèlement des services publics.

C'est un scandale que l'Europe, au nom d'une interprétation abusive de traités signés dans le dos du peuple et d'un droit communautaire dérivé totalement anti-démocratique, puisse ainsi, contre l'avis des citoyens, des usagers et des personnels, casser un service public qui marche.

Espérons que l'évolution inéluctable liée à ce changement de statut, c'est-à-dire la dégradation du service, ne conduise pas la France à des situations telles que celles que connaît souvent la Californie, par exemple.

UNEDIC : la décision du Conseil d'Etat conforte les « recalculés » et met le gouvernement et les partenaires sociaux au pied du mur

Communiqué du 11 mai 2004

L'heureuse décision du Conseil d'Etat confirme en droit l'iniquité de la convention signée en décembre 2002 et de l'agrément qui lui a été donné par le gouvernement.

Gouvernement et partenaires sociaux sont désormais au pied du mur et doivent d'urgence trouver une solution équitable, qui ne fasse pas régresser les droits sociaux des bénéficiaires des ASSEDIC.

L'aménagement de créance de l'Etat à hauteur de 1,2 Milliards d'Euros ne suffira pas. Il manque encore au moins 800 000 Euros. Il ne saurait être question de faire porter cet effort sur les bénéficiaires des ASSEDIC ni sur les cotisations des salariés, dont le pouvoir d'achat n'est déjà que trop bas.

Le M.E.D.E.F. doit faire sa part d'efforts.

Les communiqués de RESO

DEFENSE DE LA SECURITE SOCIALE

Au lendemain des manifestations qui ont eu lieu dans toute la France contre le projet gouvernemental de réforme de la sécurité sociale, Résistance Sociale tient à réaffirmer son attachement aux principes de solidarité et de justice sociale qui ont conduit à la naissance de la Sécurité Sociale en 1945.

Derrière le spectre d'un déficit dont nous savons bien qu'il est en grande partie factice, le gouvernement tente de casser cet outil pour le plus grand profit des assurances privées, avec le soutien appuyé du MEDEF.

Résistance Sociale appelle tous les citoyens à se battre pour sauver cette conquête sociale et éviter que demain des millions de Françaises et de Français se retrouvent sans protection faute d'avoir les moyens de se la payer.

Communiqué RESO du 7 juin 2004

COUP DE GUEULE

Non, les salariés ne sont pas coupables !

Par Yves LAOT

De Sellière à Madelin, de Sarkozy à Douste Blazy c'est toujours la même rengaine. Si les entreprises n'embauchent pas c'est la faute aux 35 heures, s'il y a un déficit de la sécurité sociale c'est la faute aux fraudeurs de la sécurité sociale qui utilisent de fausses cartes Vitale ou se font faire des certificats maladie bidon sur le dos de la sécurité sociale, s'il y a autant de chômeurs c'est parce que trop de gens ne cherchent pas véritablement d'emploi et préfèrent être assistés que de travailler etc...

A les entendre il n'y aurait que des magouilleurs et des fraudeurs en France ! En réalité ils savent bien que les cas qu'ils citent sont marginaux, que, s'il y a des profit eurs, il faut les chercher ailleurs, comme ces patrons qui se font verser des salaires mirobolants pendant que leurs entreprises licencient à tour de bras ou partent avec des stocks options laissant derrière eux une entreprise au bord de la faillite. Ce ne sont pas les salariés qui gagnent le SMIC ou un peu au dessus qui peuvent en faire autant ou frauder le fisc !

En vérité cette entreprise de culpabilisation réfléchie n'a qu'un but : réduire toujours davantage les droits des salariés. Il suffit d'évoquer la suppression du lundi de Pentecôte censé apporter de l'argent pour les personnes âgées. En réalité cela permettra aux entreprises d'avoir de la main d'œuvre à peu de frais ce jour là. Quant aux personnes âgées, elle continueront à mourir dans les maisons de retraite dont les propriétaires n'ont que faire de la canicule. C'est cette même culpabilisation qui a été employée pour tenter de faire avaler la réforme des

retraites. Nul doute que sans la trahison d'un syndicat le gouvernement aurait eu plus de mal à faire passer son projet même en choisissant l'été pour le faire voter par le Parlement. Il essaie de nouveau la même méthode pour sa réforme de la sécurité sociale. Espérons que cette fois les syndicats resteront unis et fermes.

Quant aux 35 heures tant décriées par le patronat, faut-il rappeler les compensations qu'il a reçues en échange ? On ne sache pas que le MEDEF soit prêt à se passer des subventions de l'Etat ni à augmenter les salariés ou à revenir sur la flexibilité en contrepartie d'un allongement du temps de travail. D'ailleurs pourquoi faudrait-il allonger le temps de travail alors qu'il y a plusieurs millions de chômeurs en France ? Ne serait-ce pas un moyen d'augmenter encore la précarité ? Faut-il rappeler que plusieurs millions de salariés ne bénéficient pas des 35 heures. On nous dit que les 35 heures ont désorganisé les hôpitaux. N'est ce pas plutôt le manque de prévision des gouvernements successifs qui font qu'on ne trouve plus aujourd'hui assez d'infirmières, de médecins ou de chirurgiens en France ?

Non les salariés ne doivent pas se sentir coupables de vouloir préserver leurs droits et leurs acquis sociaux souvent obtenus au prix de nombreux sacrifices de leurs aînés. C' est leur devoir vis à vis des générations futures qui pourraient bien autrement voir leurs enfants travailler dès l'âge de 8 ans comme au XIXème siècle ...

**Vous aussi agissez pour la République Sociale !
Abonnez-vous à Résistance Sociale ou adhérez à RESO !!!**

Le bulletin Résistance Sociale
est une publication de RESO
Association loi 1901
Siège social :
57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS
Pour nous écrire :
5 place Georges Brassens
78260 ACHERES

Tel : 01 48 06 34 97
Portable : 06 74 79 05 10
Présidente de RESO et directrice de
la publication : Marinette BACHE

Commission paritaire en cours

NOM PRE NOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

j'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES (chèque à l'ordre de Résistance Sociale)